

<https://www.afpen.fr/Communique-du-19-mars-des,476.html>



Communiqué du 19 mars des organisations de psychologues du premier degré



tive - Défense et Promotion de la psychologie à l'école -
Date de mise en ligne : vendredi 21 mars 2014

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de
l'Éducation Nationale - Tous droits réservés

Suite à la loi de refondation de l'École de la République, le Ministère de l'Éducation Nationale a organisé des groupes de travaux sur les métiers. A la demande conjointe de plusieurs organisations, dont l'AFPEN, le Ministère a ouvert un **groupe de travail consacré aux psychologues du système éducatif**.

Ce Groupe de travail devait se tenir le 13 février dernier pour tous les psychologues de l'Education Nationale. Il a **été reporté** par le MEN afin de travailler avec les personnels d'orientation du 2nd degré (COPSY).

En l'absence de réunion programmée concernant les psychologues du 1er degré et leur devenir en termes de statut et de recrutement, **l'AFPEN a pris l'initiative d'une rencontre regroupant les 7 organisations du premier degré demandant la mise en place d'un statut de psychologue**.

Toutes les organisations ont répondu à l'invitation de l'AFPEN pour une réunion le 19 mars 2014 :
AEPU ; AFPEN ; FFPP ; SE-UNSA ; SFP ; SNP ; SNUipp-FSU.

A l'issue de cette réunion les 7 organisations signataires adressent un communiqué commun au Président de la République, au Premier Ministre, au Ministre de l'Education Nationale et à la Ministre déléguée.

Lire le Communiqué du 19 mars 2014
en téléchargement ci-dessous